

La donation temporaire d'usufruit : offrir le fruit de son bien

Avec la donation temporaire d'usufruit (DTU), le donateur conserve la nue-propriété du bien et cède, pour une durée minimum de 3 ans, les fruits ou revenus à une fondation reconnue d'utilité publique telle qu'Apprentis d'Auteuil.

Vous donnez à Apprentis d'Auteuil, pour une durée limitée :

- les revenus produits par un capital ou un portefeuille-titre,
- le libre usage d'un bien immobilier ou ses revenus locatifs.

Le bénéficiaire en dispose librement pour la durée de la donation et/ou perçoit les revenus (dividendes, loyers). Une telle opération peut donc vous permettre, tout en soutenant Apprentis d'Auteuil, d'alléger le temps de la donation, votre fiscalité sur le plan de l'Impôt sur le Revenu comme sur l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.



Kristiaan TOKKA,
Directeur Legs,
Donations et
Assurances-vie
d'Apprentis d'Auteuil
répond à vos questions.

Votre donation temporaire d'usufruit en question

«*Quels sont concrètement pour moi les avantages de faire une donation temporaire d'usufruit ?* » **Martine, 72 ans**

L'atout principal de cette donation est de vous permettre de sortir fiscalement à la fois le bien et les revenus générés de votre patrimoine, pour une certaine durée. Cette donation présente un autre avantage qui tient à sa durée déterminée, trois ans au minimum. Vous avez ainsi la garantie de pouvoir récupérer la pleine propriété de votre bien à l'échéance convenue, sans droit à payer.

«*J'ai décidé de faire une donation temporaire d'usufruit à Apprentis d'Auteuil. Je trouve que c'est avantageux, puisqu'en donnant durant 5 ans les loyers d'un petit studio dont je suis propriétaire à la fondation, je ne suis plus taxable sur ce bien. C'est une façon pour moi d'être présent auprès des enfants.* » **François, 80 ans**

Vous voulez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter au 01 44 14 76 20 ou à nous retourner la demande d'informations jointe. Nous vous enverrons par courrier confidentiel notre documentation gratuite.